

COMMUNIQUÉ ■ Suite à notre interview de D. Delorme, de La Mancha

Mine d'or : les associations répondent

« Un faux procès, monsieur Delorme ?... ».

Le Collectif d'administration de l'Association Oui l'Avenir et le Collectif de vigilance répondent à Dominique Delorme, directeur adjoint de La Mancha sur sa présentation des travaux miniers prévus dans le sous-sol creusois.

En préambule, ceux qu'il présente comme des « activistes » coupables de « terrorisme intellectuel » ne sont que des Creusois qui s'inquiètent pour leur lieu de vie et qui ne veulent pas subir, à nouveau, les corvées d'eau minérale qu'ils ont connues avant la mise en service de la station de traitement de l'arsenic en 2007. Ces mêmes Creusois savent que les travaux n'ont pas encore commencé (puisqu'ils vivent sur place !), contrairement aux dires de celui qui semble les diriger. Mais, au fait, M. Delorme, pourquoi avez-vous démissionné de Cominor, le 27 mai dernier ; ce, alors que vous ne cessiez de réitérer à Lépaud, lors d'une de vos permanences, que

Cominor est une société française, sans rapport avec La Mancha (qui, elle, est une société canadienne ou luxembourgeoise, on ne sait pas ?). Et... on vous retrouve aujourd'hui, directeur adjoint de La Mancha, c'est à n'y rien comprendre... Est-ce un avancement ? Qu'est devenu Cominor, qui en est le responsable ?

Vous parlez aussi de la mine d'or de Salsigne, pour évoquer des méthodes révolues puisque vous soutenez que l'industrie minière n'est plus polluante. Cependant, il nous semble que vous avez conduit des travaux en Haute-Vienne pour la Société des Mines d'Or du Bourneix et que pour restituer un site propre (mine du Chalard), vous n'avez pas hésité à déverser les terres souillées à l'endroit d'un vallon que vous avez acheté en Dordogne (source BRGM)... Ni vu ni connu, M. Delorme ! Et la nappe souterraine, la seule de la Creuse, vous savez exactement où elle est ? Sans doute, puisque vous

commencez vos recherches dans les périmètres de protection des captages de notre eau potable ! Et l'étang des Landes, M. Delorme ? Vous dites, à plusieurs kilomètres, bien sûr, tout dépend où l'on se place sur les 46,7 km² que représente la surface du PER ! En termes simples, l'étang des Landes est juste de l'autre côté de la D 915 qui limite le territoire que vous annexez à vos recherches, est-ce suffisant pour contenir une éventuelle pollution ? Enfin, nous voulons vous dire que nous avons bien retenu la leçon que vous tenez à chaque fois que vous apparaissez en Creuse... Oui, nous savons enfin que l'arsenic se trouve naturellement dans le sous-sol et que ce n'est pas vous qui allez en apporter ; cependant, nous nous permettons de vous rappeler que ce sont les intrusions minières qui constituent un risque de pollution majeure à l'arsenic en le « remobilisant » et en le faisant entrer en

contact avec l'eau ou l'air. Et puis, M. Delorme, il y a aussi ces emplois dont vous parlez, mais, au fait, combien en restait-il pour les Creusois à la fin de votre discours ?

Donc, M. Delorme, vos projets, nous vous le rappelons, nous n'en voulons pas ! Nous voulons continuer à vivre sur ce beau territoire creusois, nous voulons continuer à boire notre eau, à regarder notre étang, à nous délecter de ce spectacle sans cesse renouvelé qu'est la nature creusoise. Vous, après vos exactions, vous allez repartir, M. Delorme, vous allez souiller d'autres espaces et nous, après vous, nous ne pourrons plus vivre alors oubliez la Creuse, M. Delorme, elle n'a nul besoin de vous pour exister !

Il est à noter que nous sommes, nous les « activistes », soutenus par le député-maire de la Creuse, Michel Vergnier, le président du Conseil général, Jean-Jacques Lozach et l'ensemble des conseillers généraux. ■